

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le mercredi 22 août 2018, à 19 h au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Jean-Sébastien Roy, Valérie Lafond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Tous les avis de convocation ont été dûment expédiés à tous les membres du conseil y compris ceux qui sont absents.

Absents : Mme Isabelle Deland et M. Léo Choquette.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 19 :00hrs.

6552-08-2018
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 22 août 2018.

6553-08-2018
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

6554-08-2018
Contrat
Laboratoire rue de
l'Église et St-
Thomas

Attendu que des appels d'offres pour les services professionnels spécialisés d'un laboratoire en contrôle de matériaux pour la rue de l'Église et St-Thomas dans le cadre de la TECQ ont été expédiés par invitation à quatre fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 20 août à 9 :45hrs;

Attendu que le comité de sélection était présent à l'ouverture des soumissions;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le mandat à Labo.S.M. inc. plus bas soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 26,020.\$ excluant les taxes applicables.

Soumissionnaires : Labo S.M. inc : 26,020.\$
Groupe ABS inc. : 30,062.\$

6555-08-2018
Contrat
Surveillance des
travaux rue de
l'Église et St-
Thomas

Attendu que des appels d'offres pour les services professionnels de surveillance de chantier et ingénieur pour la rue de l'Église et St-Thomas dans le cadre de la TECQ ont été expédiés par invitation à quatre fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 20 août à 10 :15hrs;

Attendu que le comité de sélection était présent à l'ouverture des soumissions et a procédé par pointage;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le mandat à la firme Les Consultants S.M. inc seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 44,000.\$ excluant les taxes applicables.

6556-08-2018
Contrat Réfection
rue de l'Église et
St-Thomas

Attendu que des appels d'offres pour la réfection de la rue de l'Église et St-Thomas (aqueduc et égout) ont été publiés sur le site SEAO dans le cadre de la TECQ;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 20 août à 11 :00hrs;

Attendu que quatre soumissionnaires ont présentés des soumissions;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le mandat à B. Frégeau plus bas soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 816,860.\$ excluant les taxes applicables.

Soumissionnaires : MSA : 910,442.50\$
CBC 2010: .846,270.93\$
Excavation St-Pierre & Tremblay : 868,423.07\$
B. Frégeau : 816,860.00\$

6557-08-2018
Décision « Alerte
aux citoyens »

Attendu qu'une rencontre a eu lieu le 20 juin dernier à la MRC du Haut-Richelieu concernant les moyens d'alerte à la population;

Attendu que huit fournisseurs ont présenté leur produit de systèmes de communication rapide;

Attendu que les prix varient énormément d'un fournisseur à l'autre selon les besoins des municipalités;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal recommande : Telmatik comme moyen de communication avec les citoyens.

Période de
questions

Aucune question.

6558-08-2018
Levée de la séance

Sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 :24hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, Mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

